

Xavier Luciani: "Fermer Tallone c'est ouvrir la boîte de Pandore"

Le conseiller territorial et vice-président de la com'com Fiumorbu-Castellu s'exprime, à quelques jours de la fermeture du site d'enfouissement et soulève le problème de la gestion des déchets estivaux

Le 24 juin, le centre des déchets de Tallone devrait fermer ses portes. La question de la destination des 80 000 tonnes de déchets enfouis annuellement sur le site se pose désormais avec insistance. Lors de la dernière session à l'Assemblée de Corse, les nationalistes ont été les seuls à voter contre la motion de François Tatti, qui demande une dérogation à la Loi Littoral pour construire notamment une unité de tri mécano-biologique. Auparavant, une association de défense des riverains avait attaqué ce même permis. La situation semble bloquée, mais les élus ne veulent pas se résoudre à subir une nouvelle décision qui ne propose aucune vision d'avenir. Saveriu Luciani, conseiller territorial Femu a Corsica, vice-président de la communauté de communes Fiumorbu-Castellu et membre de l'exécutif du PNC répond à nos questions sur cette actualité brûlante.

Pourquoi les nationalistes se sont-ils opposés à la motion de François Tatti ?

Elle porte une atteinte mortelle aux fondements mêmes de la Loi Littoral, dans une situation marquée par un singulier défaut d'anticipation devenu dramatique. Au prétexte de la fermeture du centre d'enfouissement de Tallone 1, le 24 juin prochain, faudrait-il donc déroger à la loi, à l'échelle française, pour construire une unité de tri mécano-biologique et ouvrir la boîte de Pandore,

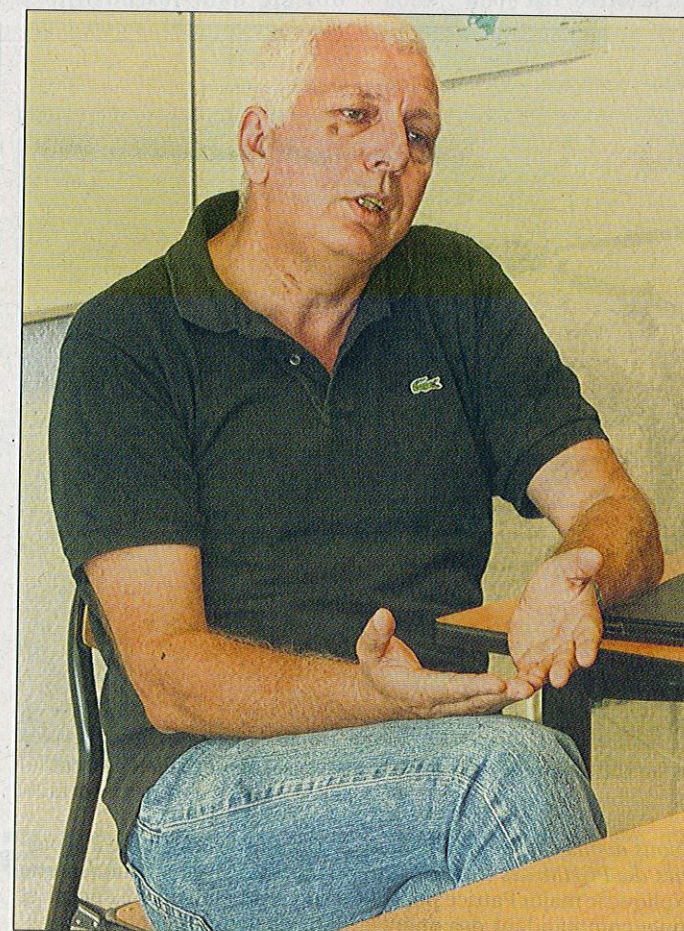
sans la moindre étude sur les conséquences potentielles à l'échelle du territoire ? Pourquoi alors s'évertuer à préserver les espaces agricoles qui doivent objectivement assurer l'autonomie alimentaire pour notre île à l'horizon 2040 ? Qui enfin peut comprendre la tactique de la droite et de la gauche qui soutiennent jusqu'au Palais Bourbon cette demande de dérogation à la Loi Littoral ?

Quelles conséquences sur le court terme ?

Cette fermeture, vraisemblablement temporaire, arrive à la veille de la saison estivale, et il faudra enfouir ailleurs les 80 000 tonnes de déchets annuels qu'elle reçoit, soit environ 50 % de ceux générés chaque année dans l'île. Elle entraînera une augmentation significative du stockage dans les autres centres, en premier lieu à Prunelli di Fium'Orbu qui reçoit déjà les déchets ajacciens. Cette situation préoccupe tous les élus de notre région ; ils se sont adressés dernièrement au préfet pour s'opposer à cet état de fait subi. Nous comprenons et partageons cette réaction, même si elle ne peut constituer une fin en soi.

Pourquoi cette opposition ?

Il y a certes urgence à régler le problème immédiat des 25 000 tonnes d'ordures de la saison estivale. Mais dans ce schéma de répartition très inégal, le CET de Prunelli di Fium'Orbu devrait en



Saveriu Luciani : " Faudrait-il déroger à la loi, à l'échelle française, pour construire une unité de tri mécano-biologique sans la moindre étude sur les conséquences potentielles à l'échelle du territoire ?"

/ PHOTOS STÉPHANE GAMANT

absorber, à lui seul, 75 % du total. Si la situation n'évolue pas, ce site, d'une capacité autorisée de 40 000 tonnes par an, pourrait vite passer à 100 000 tonnes.

Quel paradoxe pour une communauté de communes qui a mis en place le tri sélectif — qui permet une réduction sensible du tonnage enfoui (5 000 tonnes/année) - que de

devenir la grande poubelle de la Corse !

Comment faire si on ne délocalise pas les déchets ?

La problématique ne peut se résumer à une histoire de délocalisation par défaut sur Prunelli, Vighjaneddu ou Vicu. Notre position ne vise en aucun cas à bloquer une situation bien mal engagée, mais au contraire, à refuser de voir se poursuivre aveuglément cette politique du coup par coup sans tirer la sonnette d'alarme. Surtout quand la Corse continue d'enfouir près de 90 % des déchets non triés. Ce que les Corses attendent, c'est une solution pérenne à la question cruciale de la gestion des déchets.

Une solution pérenne ?

Aujourd'hui, au plan général, nous subissons "l'urgence", sans perspective de gestion raisonnée, organisée et durable des déchets, si ce n'est des trous que l'on remplit et que l'on bouche au fur et à mesure et au gré des arrêtés préfectoraux ! La Corse ne trie toujours pas plus de 10 % de ses déchets même si on nous annonce 15 %, sur un total avoisinant les 200 000 tonnes annuelles. Nous attendons, depuis des années, un véritable plan de gestion qui, ce n'est pas faute de le répéter, traîne en longueur !

Mais ce plan existe...

Sur le papier. Il a été approuvé en janvier 2014 et mis à l'enquête publique un an après. Il devrait revenir devant

l'Assemblée en juillet pour un vote définitif. À l'époque, Femu a Corsica avait déposé des amendements (refusés) visant à positionner les installations de tri "au plus près des gisements", c'est-à-dire à proximité immédiate des grands centres urbains. Nous avions quand même voté ce Plan, notamment parce que nous avions réussi à y intégrer un catalogue de mesures de prévention importantes (prétraitements, compostage, etc.) et d'opérations possibles à mettre en œuvre de façon décentralisée.

Lesquelles par exemple ?

Mettre en place en amont le tri des biodéchets qui représentent près de 30 % du total, réaliser des systèmes sur-mesure adaptés localement à chaque territoire, améliorer le tri sélectif existant. Mais plus largement, il faut une prise de conscience au niveau territorial pour inverser ce processus mortifère et copier les bons exemples, notamment ceux très proches, en Toscane.

La ville de Capannori (45 000 habitants), dans la province de Lucca, en quelques années, atteint des niveaux de tri exceptionnels et par là même, réalise des économies phénoménales. Pourquoi pas en Corse ? Face au défi environnemental et sociétal, notre réponse ne peut être, ni mécanique, ni technique ; elle est politique et implique l'engagement de tous.

Propos recueillis par
Stéphane GAMANT

Prunelli-di-Fium'Orbu : les élus accusent et entrent en rébellion

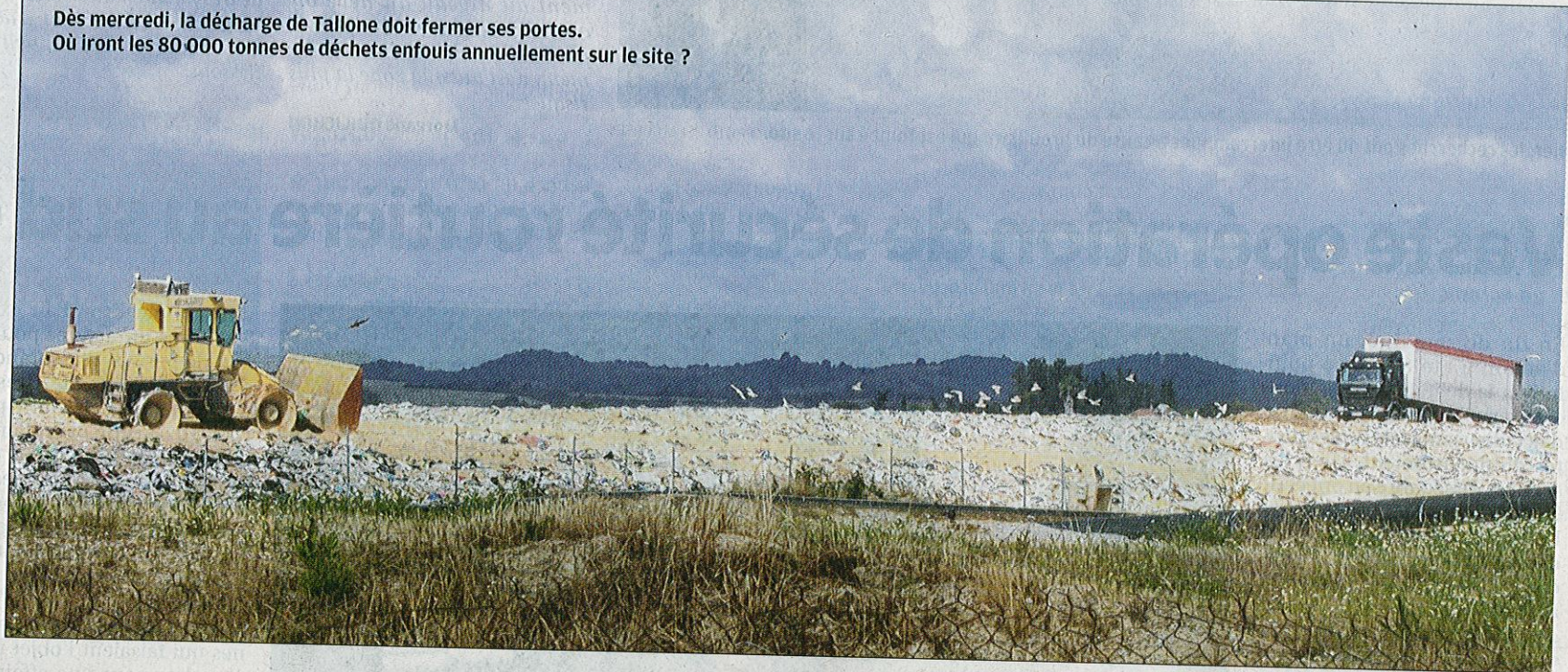
Après une semaine bien agitée autour de son école, la commune de Prunelli-di-Fium'Orbu s'apprête à affronter un autre combat. Et non des moindres car il s'agit de celui du traitement des déchets. Mais, ça ne sera pas un combat solitaire puisque les élus de la communauté entrèrent aussi dans la bataille. Et aussi d'autres collectifs ou citoyens.

Ce n'est plus un secret depuis longtemps, le centre d'enfouissement technique de Tallone fermera ses portes le 23 juin au soir. Le 24 au matin donc, plus aucun déchet ne pourra y être accueilli. Quand on sait que ce CET traite quelque 80 000 tonnes d'ordures chaque année, on mesure l'ampleur du problème. Parce que ces déchets, dont la majeure partie provient de la communauté d'agglomération de Bastia, il faudra bien les caser ailleurs. Or, il n'existe en Corse que trois sites susceptibles de les recevoir. Face à la perspective de réquisition préfectorale pour que le site géré par la Stoc à Prunelli en accueille une partie, le maire a pris les devants depuis déjà plusieurs semaines. Et Pierre Siméon de Buochberg a été on ne peut plus clair : "Pas une tonne de plus sur la commune". Il a déjà rencontré à plusieurs reprises le préfet de la Haute-Corse pour affirmer et réaffirmer sa position. Une position qui a été relayée par le président de la communauté de communes dans un courrier adressé au même préfet.

Appel à la mobilisation générale pour dire non

Aujourd'hui, à J-3 de l'échéance, l'heure est donc à la mobilisation générale dans la microrégion. Vendredi soir, lors de la réunion du syndicat de la Plaine, les élus de la communauté de communes du Fium'Orbu Castellu, ceux de la Costa

Dès mercredi, la décharge de Tallone doit fermer ses portes. Où iront les 80 000 tonnes de déchets enfouis annuellement sur le site ?



Verde et ceux du syndicat ont pris une position commune. Qui, après un exposé des motifs reprenant les raisons énoncées plus haut, tient - presque - en une seule phrase : "Nous n'accepterons pas de recevoir une tonne de plus sur le site de la Stoc 2. Et nous serons tous ensemble, rassemblés le mercredi 24 juin à 6 heures devant les grilles que seuls les clients habituels seront autorisés à franchir."

Les élus qui appellent la population à se joindre à eux pour dire non et les aider à remporter ce combat. "Les conséquences de cette fermeture relèvent de la responsabilité de l'État, de la CTC et du Syvadec. Ces autorités compétentes, pourtant informées de cette si-

tuation depuis longtemps, n'ont à ce jour pris aucune disposition. Cette improvisation est déplorable", accusent-ils, avant de développer leur propre argumentaire.

Les autorités jugées irresponsables

"Sur notre territoire, le site de la Stoc 2 a été conçu, en accord avec les autorités préfectorales et la population de la communauté de communes, pour accueillir 40 000 tonnes par an sur dix ans. Si réquisition il y avait, elle entraînerait d'une part le bon fonctionnement du site et réduirait d'autre part sa durée de vie."

Les élus vont même beaucoup plus

loin dans leur raisonnement. Et se livrent à une véritable diatribe à l'encontre de ceux qu'ils appellent "les autorités". "Le Fium'Orbu Castellu a pris son avenir en main en se dotant des équipements nécessaires pour être autonome dans la gestion de ses déchets. Il n'a donc pas à payer les conséquences de l'irresponsabilité de ceux qui auraient dû se pencher sur ce dossier bien plus tôt. Accepter de recevoir des déchets supplémentaires ne serait pas conforme à l'accord moral conclu avec notre population."

Prônant pour la Corse le choix ambitieux de la réduction massive de ses déchets et même l'objectif zéro déchet, les élus entrent donc en rébel-

lion.

De leur côté, une fois n'est pas coutume, les nationalistes du Spaziu Identità è demucrazia tiennent à saluer la position des élus. Et leur demandent de maintenir une orientation politique ferme "sans céder aux probables pressions préfectorales".

Ils appellent, eux aussi, la population à se mobiliser pour manifester sa désapprobation et son refus de voir le territoire "devenir la poubelle de la Corse".

Une affaire à suivre donc, devant les grilles de la Stoc, dès mercredi matin. Très tôt et de très près.

Isabelle VOLPAJOLA
ivolpajola@corsematin.com